

Flash info 03/2018

Voici les informations essentielles issues de la séance CC du 08 juin 2018

Nouveau délégué spbh (Commission paritaire professionnelle suisse des métiers du bois)

Lors de l'assemblée du comité central, Victor Erdin a été élu comme délégué à la spbh. Dès à présent, aux côtés de Markus Roesli, il représente Cadres de la Construction Suisse aux assemblées des délégués.

Conventions

Parifonds Construction 2017

Comme annoncé lors de la conférence de la fédération, les remboursements 2017 pour les membres assujettis à la CN sont toujours en suspens. Ceci, suite à une décision prise par le comité directeur de Parifonds lors de sa réunion extraordinaire de janvier 2018. Lors de sa réunion du 13.06.2018, le comité directeur du Parifonds n'est pas entré en la matière quant à la demande de réexamen que nous avons formulée à ce sujet, ni les syndicats ni la SEE. Pour nous, cela signifie que le Parifonds ne nous transférera pas les remboursements en suspens pour 2017 pour les membres assujettis à la CN. Nous devrions obtenir les remboursements par le biais d'une action en justice devant les tribunaux civils.

Lors de la séance CC à fin août, nous déciderons si oui ou non nous voulons entamer une procédure judiciaire, resp. des prochaines démarches. Nous vous tiendrons au courant.

Situation CCT FAR

Comme nous l'avons déjà rapporté, la FAR réclame des mesures d'assainissement supplémentaires. Cependant, les travailleurs et les employeurs sont toujours partagés par des désaccords quant aux mesures nécessaires à l'assainissement et au moment opportun d'appliquer ces mesures. Les employeurs ont proposé d'offrir aux rentiers FAR un choix de différentes variantes :

Variante 1

1. Rente à 60 ans, réduction de 25%, réduction de la bonification de vieillesse de 18 à 12%
2. Rente à 61 ans, réduction de 15%, réduction de la bonification de vieillesse à 12%
3. Rente dès 61.5 ans, réduction de 10%, la bonification de vieillesse reste inchangée à 18%

Variante 2

1. Rente à 60 ans, réduction de 20%, réduction de la bonification de vieillesse de 18 à 6%
2. Rente à 61 ans, réduction de 15%, réduction de la bonification de vieillesse à 12%
3. Rente dès 61.5 ans, réduction de 10%, la bonification de vieillesse reste inchangée à 18%

Variante 3

1. Rente à 60, réduction de 20% et réduction de la bonification de vieillesse de 18 à 6%
2. Rente à 61, réduction de 15%, réduction de la bonification de vieillesse de 12%

Les représentants des travailleurs ont proposé:

1. Augmentation des cotisations de l'employeur et du travailleur jusqu'à un total de 7,75% de la masse salariale déterminante, les 0,75% supplémentaires devant être répartis de manière appropriée.

2. Adaptation des bonifications de vieillesse LPP, selon le terme, entre 9% et le taux jusqu'à ce jour.

Ces variantes ont été discutées lors de la séance du 08.06. Les membres du Conseil d'administration n'ont cependant pas pu parvenir à un accord. Il faudra renégocier.

Les travailleurs sont d'avis qu'aucune mesure ad hoc n'est requise. Le temps suffit pour discuter tranquillement des mesures d'assainissement et trouver des solutions adéquates.

Pour couronner le tout, après avoir augmenté les frais administratifs de 5,2% à 8,8%, la fondation Institution supplétive LPP a complètement résilié le contrat d'affiliation. Pour l'instant, il reste à voir si cette résiliation tient juridiquement. La fondation Institution supplétive LPP est cependant désormais prête à renégocier avec la Fondation FAR.

Informations issues des sections

Lors de sa dernière assemblée générale, la section Rheintal a décidé sa dissolution. Les membres de cette section ont été informés qu'ils demeurent membres de la fédération et peuvent, s'ils le souhaitent, adhérer à une autre section. Sinon, ils seront membres individuels à partir de 2019. D'autre part, il est prévu que les sections Engadin et Prättigau Davos fusionneront en 2019.

En Suisse romande, de nouveaux membres sont actuellement acquis par téléphone. L'acquisition de membres au Tessin démarrera en automne. Par ailleurs, un événement ayant eu lieu au Tessin a également permis de gagner de nouveaux membres. Un autre événement se déroulera au Tessin le 29.09. La Romandie a organisé un événement le 22.06.